

Informations générales

Email de contact : morgane.peron@vendee.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 11 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse :

Nom de la structure porteuse : Commune de l'Île d'Yeu

Si protocole de préfiguration : date de signature : 19 mai 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: L'Île-d'Yeu, nature: commune, SIREN: 85113

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- TEPCV

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat local de Santé
- Contrat de territoire insulaire
- Contrat de transition écologique
- Contrat d'insularité
- OPAH
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)

Liste des programmes de l'ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable marque les orientations que la commune de l'Île d'Yeu a souhaité inscrire dans son projet de territoire. Il concilie l'équité sociale, le développement

économique et la valorisation de l'environnement. Avec pour fil conducteur mixité et qualité, les orientations générales définies ont pour objectif de réduire les inégalités urbaines et traduisent à la fois : une perspective démographique raisonnée avec un objectif de 5 000 habitants permanents - un tissu urbain structuré, diversifié, attractif - un environnement préservé et valorisé notamment en préservant et en valorisant les espaces naturels, en améliorant la biodiversité - une ambition qualitative forte pour une qualité urbaine appuyée sur l'espace public, la mixité entre l'habitat et activités, le recours aux énergies propres, le soutien aux nouveaux modes de construction afin de valoriser le cadre de vie tout en respectant le territoire.

- De ces 5 enjeux, 5 grandes orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ont été retenus pour structurer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable : - Créer les conditions d'un territoire solidaire, harmonieux et de qualité - Améliorer la qualité de l'environnement et du cadre de vie - Développer la multimodalité et engager de nouvelles mobilités respectueuses du cadre naturel, mais aussi vecteur de découverte du territoire - Faire de l'Île d'Yeu un territoire exemplaire et d'expérimentation - Accompagner et accentuer le développement économique locaux.

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : NC

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Restauration et alimentation durable
- Opération de requalification (friches...)
- Espaces publics, espaces verts
- Culture et patrimoine
- Circuits courts agricoles
- Production d'énergies renouvelables
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Mobilités douces
- Gestion des risques (inondations...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Accès à un logement de qualité

- Santé et soins
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Préfet
- Maire de l'Île d'Yeu

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : DDTM

Mobilisation d'une ingénierie externe : ADEME

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€